

Oka, le 16 avril 2004

M. Thomas J. Mulcair
Ministre de l'Environnement
675 boul. René-Lévesque est
30^e étage
Québec, Qc
G1R 5V7

Cabinet du ministre de
l'Environnement

2004 -04- 19

Objet : demande d'une audience publique sur le projet d'augmentation de la capacité de l'oléoduc dans le parc national d'Oka par Pipelines Trans-Nord inc.

Monsieur le ministre,

Par la présente et sous réserves de la légalité de ce projet, je vous demande la tenue d'une audience publique sur le projet d'augmentation de la capacité de l'oléoduc dans le parc national d'Oka par Pipelines Trans-Nord inc. J'ai assisté à la séance d'informations tenue par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement à Oka, le 30 mars dernier. De plus, j'ai rencontré des représentants de la compagnie au parc national d'Oka, le 15 avril dernier.

A la lumière des informations recueillies, en tant que citoyen d'Oka et citoyen préoccupé par l'avenir d'un de nos parcs nationaux, il m'apparaît très important que ce projet soit soumis à une audience publique s'il s'avérait qu'il est tout à fait conforme à la Loi sur les parcs et aux servitudes légales dévolues à cette compagnie.

Premièrement, je n'ai guère apprécié que la dite compagnie, lors de la séance d'informations du 30 mars dernier, ait confirmé son intention de retourner à son tracé actuel s'il advenait la tenue d'une audience publique de la part du BAPE. Pour moi, c'est une attitude de chantage et d'irrespect du processus démocratique prévu par la loi créant le BAPE. Toute compagnie responsable ne devrait pas craindre de se soumettre à un tel processus d'évaluation environnementale si son projet est vraiment légitime et respectueux de l'environnement.

D'autre part, il m'apparaît que toutes les solutions n'ont pas été envisagées dans ce besoin de la compagnie Pipelines Trans-Nord inc de vouloir augmenter la capacité de son oléoduc dans le parc national d'Oka. Il est déjà aberrant qu'un oléoduc traverse un parc national. Vouloir en modifier le tracé, qui est certes plus logique que celui actuel, sans pour autant trouver la solution et profiter de l'occasion pour le sortir tout simplement et définitivement de ce parc national, m'apparaît tout aussi aberrant.

Enfin, le parc national d'Oka est présentement menacé par trois projets majeurs qui se développent sans tenir compte de l'existence prévisible des uns et des autres, ainsi que des impacts potentiels de leur cohabitation sur les différents éléments de la dynamique de ce parc national. En effet, à ce projet d'oléoduc se rajoutent

celui de captage d'eau par les municipalités de Pointe-Calumet et de St-Joseph du lac et celui de la compagnie Niocan qui veut exploiter une mine de niobium à proximité, ce qui aura pour effet d'avoir certes des retombées importantes au niveau du ruisseau Rousse, sans parler des conséquences dues au dynamitage, à la poussière et à la nappe phréatique qu'elle videra. Ainsi donc, alors que tout parc national se doit d'être un lieu hautement protégé et respectueux de toutes ses composantes, en d'autres mots, un sanctuaire, par ces trois projets, nous nous apprêtons à agresser le parc national d'Oka d'une façon sans précédents, simultanément et dans un très court laps de temps, si nous faisons exception du projet Niocan qui continuera de l'agresser pendant des dizaines d'années.

Pour toutes ces raisons, je crois important, monsieur le ministre, que vous ordonniez une audience publique sur ce projet de la compagnie Pipelines Trans-Nord inc. J'espère que vous saurez prendre en considération ma demande et que vous manifesterez ainsi votre souci partagé de protéger nos parcs nationaux de toute agression environnementale.

Pour un environnement de qualité,



Pierre Lauzon